



BILAN D'ACTIVITÉS

2018

57



Moselle

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



> LE MOT DE LA PRÉSIDENTE, GINETTE MAGRAS



2018 est l'année du renouvellement du CAUE et d'un nouveau départ. L'équipe a été renforcée et les missions élargies aux grands enjeux actuels de l'aménagement.

Les finances saines et l'augmentation du nombre des adhérents témoignent de cette activité. Le nombre de conseils aux particuliers et aux collectivités est en hausse ; il en est de même pour les conventions.

Le CAUE a développé ses actions auprès des scolaires et a renforcé sa participation dans les formations des enseignants et futurs enseignants. La première édition des Enfants du Patrimoine a rencontré un grand succès car ce sont 1 500 élèves qui ont pu découvrir le patrimoine dans toute sa diversité. Le concours «Imagine ton cadre de vie idéal» a permis à 9 écoles de réaliser, sous forme de maquette, leur lieu de vie idéal.

L'ouverture de la base documentaire à toutes les collectivités adhérentes, la publication de la plaquette «Les usoirs en Moselle», la réalisation d'un dépliant pour le conseil aux particuliers, sont autant d'actions qui montrent le dynamisme du CAUE. Je remercie donc les membres du Conseil d'Administration, ainsi que toute l'équipe du CAUE qui assurent avec professionnalisme son bon fonctionnement, à l'écoute de ses partenaires, pour accompagner les élus et les particuliers dans l'élaboration de leurs projets.



- 1 - Carine KACZMAREK
architecte conseiller
- 2 - Arnaud SPET
directeur
- 3 - Julian PIERRE
architecte conseiller
- 4 - Isabelle CHRISTOPHE
assistante de direction
- 5 - Thierry DERELLE
paysagiste conseiller

- 6 - Guénaëlle LE BRAS
architecte conseiller
- 7 - Florencia AMIAUX-LALLEMENT
architecte conseiller
- 8 - Frédérique AUCLAIR
architecte conseiller
- 9 - Patricia GARBE
documentaliste
- 10 - Nathalie THEIS
secrétaire générale

Créé par la volonté du Conseil Départemental de la Moselle, en application de la loi sur l'architecture de 1977, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Moselle est **une association neutre et indépendante** qui a vocation à contribuer, par ses conseils, à l'embellissement du cadre de vie sur l'ensemble du territoire départemental.

Le CAUE, fort d'une approche objective et globale, est **à l'écoute de chacun**, en conseillant, orientant, suscitant des idées, en donnant à chacun une envie d'architecture de qualité. Il dispose d'une connaissance du territoire qui lui permet de croiser les échelles : celle du site, de la commune, de l'intercommunalité, et du département. Il travaille avec une approche pédagogique, culturelle et technique.

Le CAUE de la Moselle dispose également d'un centre de documentation qui met à la disposition de l'équipe mais également du public, un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme et paysage.

▼ *Structure multi-accueil à Plappeville* - A4 Architecture, architectes
Le CAUE a accompagné la commune dans la faisabilité de ce projet



Merci tout d'abord aux collectivités qui nous soutiennent et à qui nous nous efforçons d'apporter les conseils adaptés à leur besoin, à leur territoire.

Merci aux administrateurs qui ont fait confiance à la nouvelle équipe de direction. Merci enfin à l'ensemble du personnel CAUE qui démontre par son action quotidienne, son expérience, la qualité de ses connaissances et sa capacité à investir les territoires et à innover, à sensibiliser les publics à la qualité de notre patrimoine, de notre architecture, de notre environnement.

Les chiffres de 2018 traduisent la progression de l'activité du CAUE, et l'importance de son action sur la Moselle :

- 191 collectivités adhérentes
- 590 conseils aux particuliers
- 91 conseils aux collectivités
- 700 élèves ont bénéficié d'une intervention du CAUE et 370 enseignants ont été formés
- 54 classes ont participé aux Enfants du Patrimoine

Quoi de plus fort que de montrer par les résultats ce que peut apporter le CAUE, et notamment par le fait que les collectivités adhèrent régulièrement au CAUE pour bénéficier de ces conseils. Nous continuerons ainsi, ensemble, à vos côtés, pour notre qualité de vie, notre environnement, le cadre de vie des Mosellanes et des Mosellans.

Arnaud SPET
Directeur du CAUE de la Moselle

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres de l'association.

Elle se réunit sur convocation du président au moins une fois par an.

L'assemblée générale délibère sur le **programme d'actions de l'association**, proposé par le conseil d'administration. Elle entend les **rapports moraux et financiers** qui établissent le bilan de l'activité de l'association.

Elle approuve le règlement intérieur.

Elle vote le budget et approuve les comptes financiers.

L'assemblée générale s'est réunie en session ordinaire, le 29 juin 2018 au Conseil Départemental de la Moselle à Metz.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 11 juillet 2017
- Quitus sur rapport moral
- Bilan des activités 2017
- Présentation du rapport financier 2017 et quitus sur les comptes
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Projet du CAUE
- Budget 2018 et tarifs des adhésions
- Élection des 6 membres au Conseil d'Administration.



Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'association. Il établit le règlement intérieur qui peut prévoir un bureau et qui est soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Il délibère sur la mise en œuvre du programme d'actions de l'association. Il prépare le budget.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises en 2018.

LES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

> 22 mars 2018

- Présentation du nouveau directeur du CAUE : Arnaud SPET
- Approbation du PV du dernier Conseil d'Administration
- Bilan des activités 2017
- Arrêt des comptes 2017 : Compte de Résultat et Bilan
- Projet de budget 2018.

> 7 juin 2018

- Approbation du PV du dernier Conseil d'Administration
- Enregistrement des séances
- Présentation du Projet du CAUE
- Tarifs des adhésions et coût journalier du CAUE
- Enfants du Patrimoine
- Charte graphique
- Convention avec le cabinet comptable
- Coût de déplacements
- Convention d'occupation des locaux
- Convention de mise à disposition du directeur
- Informations diverses

> 8 novembre 2018

- Approbation du PV du dernier Conseil d'Administration
- Élection (Vice-Président, Trésorier, Secrétaire)
- Rapport d'étape sur l'activité
- Rapport d'étape sur l'exécution budgétaire
- Bilan de l'opération «Les Enfants du Patrimoine»
- Règlement intérieur
- Embauche
- Publications
- Informations diverses.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants de l'État :

- Antoine CHALEIX, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation nationale
- Guillaume LEFEVRE, Architecte des Bâtiments de France
- Björn DESMET, Directeur de la DDT
- Marc MENEGHIN, Directeur Adjoint de la DDT

Représentants des Collectivités Locales :

- Jeannine BERVILLER, Conseillère Départementale
- Luc CORRADI, Conseiller Départemental, Maire de Vitry/Orne
- Ginette MAGRAS, Conseillère Départementale, Adjointe au Maire de Boulay, **PRÉSIDENTE DU CAUE**
- David SUCK, Vice-Président du Conseil Départemental, Adjoint au Maire de Volmunster
- Pierre ZENNER, Conseiller Départemental, Maire de Koenigsmacker
- Rachel ZIROVNIK, Conseillère Départementale, Maire de Mondorff

Représentants des Professions concernées désignés par le Préfet :

- Patrice ENGASSER, Architecte Urbaniste, Représentant la SFU
- Sophie LE DORÉ, Paysagiste Concepteur Représentant la FFP
- Vincent TOFFALONI, Architecte D.P.L.G., Représentant l'Ordre des Architectes Grand Est
- Noëlle VIX-CHARPENTIER, Architecte, Vice-présidente de l'UNSA 57

Personnes qualifiées désignées par le Préfet :

- Guy GEORGES, Retraité du PNRL
- Mickaël WEBER, Président du PNRVN et de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.

Membres élus par l'Assemblée Générale :

- Henri BOGUET, Maire de Fontoy
- Stéphanie JACQUEMOT, Adjointe au maire de Novéant/Moselle
- Marcel JACQUES, Maire de Plesnois, Vice-Président de la CC Rives de Moselle
- Michel GHIBAUDO, Adhérent
- Dany KOCHER, Maire de Phalsbourg, Présidente de la CC du Pays de Phalsbourg
- Danielle NIEDERCORN, Maire de Waldweistroff, Vice-Présidente de la CC Bouzonvillois Trois F.

Représentant du Personnel :

- Frédérique AUCLAIR, Architecte-conseiller.

LES ADHÉRENTS

COMMUNES (183)

Achen · Alzing · Amanvillers · Ancerville · Ancy-Dornot · Antilly · Argancy · Arry · Audun-Le-Tiche · Aumetz · Bambiderstroff · Baronville · Basse-Ham · Béchy · Belles-Forêts · Benestroff · Berg-sur-Moselle · Bermering · Beyren-les-Sierck · Bionville-sur-Nied · Bitche · Blies-Guersviller · Boulay · Bourdonnay · Bousbach · Bousse · Boust · Bouzonville · Brulange · Buding · Château-Salins · Château-Voué · Chémery-Les-Deux · Cheminot · Chesny · Cocheren · Coincy · Coin-Sur-Seille · Colmen · Corny-sur-Moselle · Courcelles-Chaussy · Dabo · Destry · Dieuze · Distroff · Dolving · Ennery · Escherange · Fénétrange · Filstroff · Flastroff · Fleury · Fontoy · Forbach · Foulcrey · Francaltroff · Frauenberg · Freyhouse · Gandrange · Glatigny · Goin · Gosselming · Grosbliederstroff · Guebenhouse · Guerstling · Guinkirchen · Guntzviller · Hagondange · Halstroff · Haraucourt-Sur-Seille · Haselbourg · Hattigny · Haute-Kontz · Haute-Vigneulles · Havange · Heining-Lès-Bouzonville · Hellimer · Heming ·

Henridorff · Hestroff · Hilbesheim · Hombourg-Budange · Hombourg-Haut · Hoste · Hundling · Hunting · Inglange · Insming · Jallaucourt · Jouy-aux-Arches · Jussy · Kédange-sur-Canner · Lachambre · Laneuveville-en-Saulnois · Laquenexy · Lengelsheim · Léning · Lixing-Les-Rouhling · Lommerange · Loupershouse · Lubécourt · Lucy · Luppy · Mainvillers · Malling · Malroy · Many · Marsal · Maxstadt · Mécleuves · Metzervisse · Montdidier · Montois-la-Montagne · Morhange · Morsbach · Moussey · Narbéfontaine · Niderviller · Nilvange · Nitting · Norroy-le-Veneur · Novéant-Sur-Moselle · Obreck · Œting · Peltre · Petit-Réderching · Petite-Rosselle · Pettoncourt · Plappeville · Plesnois · Pouilly · Puttelange-Aux-Lacs · Rahling · Raville · Réchicourt-le-Château · Rémelfang · Rémelfing · Rémering-Les-Hergarten · Réning · Retonfey · Rettel · Reyersviller · Rezonville · Riche · Richeling · Roncourt · Rozérieulles · Rurange-les-Thionville · Russange · Saily-Achatel · Saint-Jean-Kourtzerode · Saint-Médard · Saint-Quirin · Schoeneck · Scy-Chazelles · Servigny-Les-



Sainte-Barbe · Sillegny · Sillery-sur-Nied · Solgne · Sotzeling · Soucht · Talange · Thédig · Thicourt · Thionville · Tromborn · Valmestroff · Varize-Vaudoncourt · Verny · Vic-sur-Seille · Vigy · Villing · Virming · Vitry-sur-Orne · Vittersbourg · Volmerange-les-Mines · Wittring · Zarbeling · Zetting · Zimming.

COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION ET DE COMMUNES (8)

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch · Communauté de Communes de Cattenom et Environs · Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud · Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières · Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont

· Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette · Communauté de Communes Mad et Moselle · Communauté de Communes du Sud Messin.

PARTICULIERS (15)

Beringuer Thierry · Brion Goulon Anne-Marie · Christophe Jean-Louis · Dambrine Michèle · Deck-Bouchard Paule · Diligent Jean-Marie · Engel Gérard · Feller Christiane · Ghibaudo Michel · Kail Jean · Kohn Ferdinand · Oswald Jean-Luc · Petitjean Michel · Pilat Paul · Schlosser René.

ENSEIGNEMENT (1)

Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers

PARTENAIRES

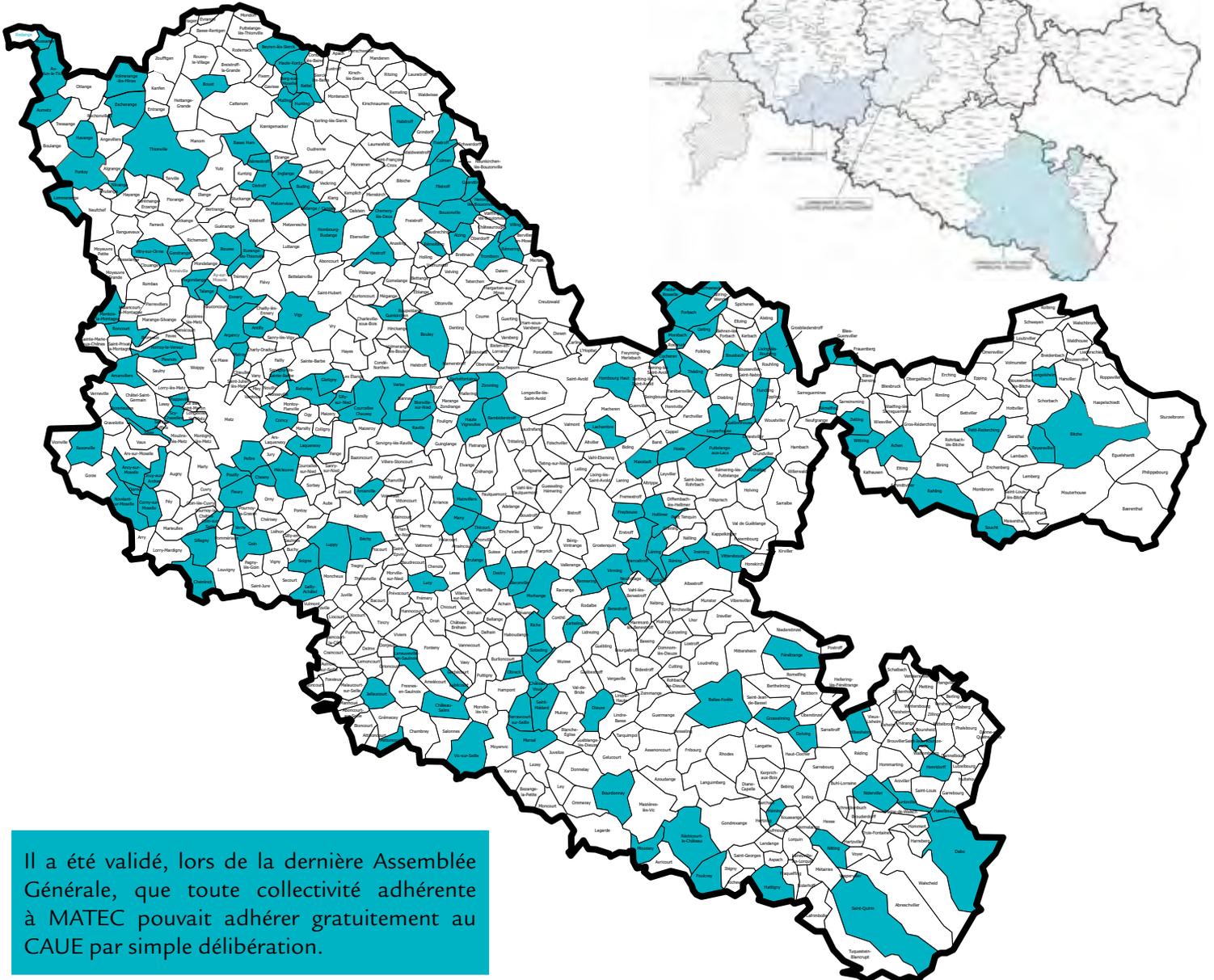
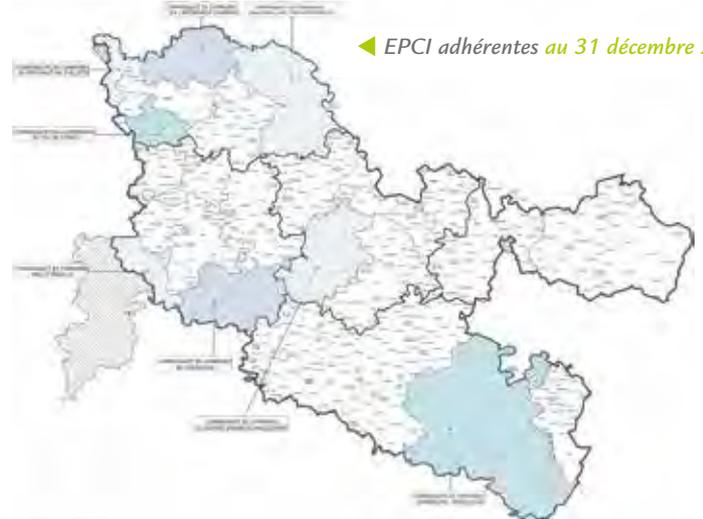
INSTITUTIONNELS (4)

AGURAM · EPFL · LQE · RED

▼ Communes adhérentes au 31 décembre 2018.

Le nombre de communes adhérentes au CAUE est passé de 172 à 183.

◀ EPCI adhérentes au 31 décembre 2018



Il a été validé, lors de la dernière Assemblée Générale, que toute collectivité adhérente à MATEC pouvait adhérer gratuitement au CAUE par simple délibération.

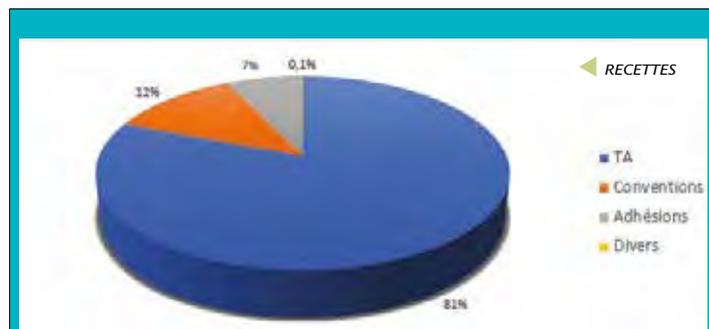
BILAN FINANCIER

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2018

Il fait apparaître les résultats suivants :

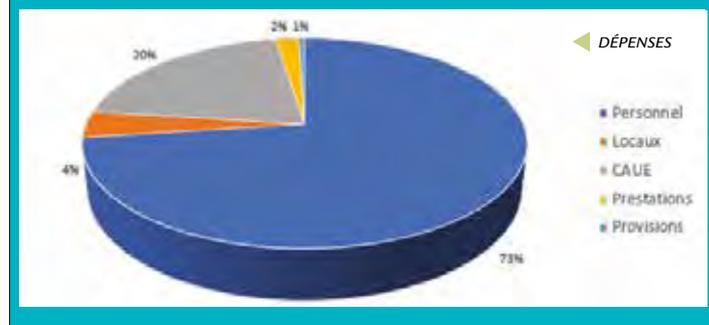
Pour les recettes de 812 018 €, elles correspondent essentiellement à :

- Taxe d'Aménagement : 655 637 €
- Conventions : 96 600 €
- Adhésions : 58 685 €
- Subventions : 1 000 €
- Divers : 96 €



Pour les dépenses de 632 449 €, elles correspondent essentiellement à :

- Charges de personnels : 459 313 €
- Fonctionnement du bâtiment : 25 667 €
- Fonctionnement du CAUE : 129 784 €
- Prestations extérieures : 14 834 €
- Provisions et autres charges : 2 851 €



COLLECTIVITÉS	OBJET
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Accompagnement de l'OPAH sur le Quartier de la Seconde Reconstruction à Bouzonville
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Requalification urbaine : conseil en aménagement urbain et conseil architectural à Heining-lès-Bouzonville
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Requalification urbaine : conseil en aménagement urbain à Waldweistroff
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Revitalisation du centre-bourg et requalification de l'habitat dégradé à Sierck-les-Bains
Distroff	Identification des façades remarquables de la commune
Hombourg-Haut	Inventaire, prescription et sensibilisation pour la valorisation du petit patrimoine
Léning	Accompagnement à l'élaboration du Règlement Municipal de Construction
Mondorff	Accompagnement à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme
Pouilly	Requalification d'un corps de ferme
Bitche	Assistance architecturale
CC Bouzonvillois Trois Frontières	Suivi-animation et conseils aux ravalements
CC Mad et Moselle	Suivi-animation et conseils aux ravalements
CA du Val de Fensch	Suivi-animation et conseils aux ravalements
CC Sarrebourg Moselle Sud	Campagne de ravalement
CC de Cattenom et Environs	Suivi-animation et conseils aux ravalements
CC du Sud Messin	Suivi-animation et conseils aux ravalements
Fontoy	Assistance architecturale
Hagondange	Assistance architecturale et ravalement
Hombourg-Haut	Assistance architecturale et urbaine
Petite-Rosselle	Assistance architecturale et urbaine
Talange	Assistance architecturale
SCoTAM	Comprendre les enjeux paysagers du SCoTAM
Maison de l'Orchestre de Metz	Sensibilisation à la musique et à l'architecture

LES CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

Ils s'adressent à toutes les collectivités soucieuses de la qualité architecturale de leurs communes : aménagement, développement, élaboration ou révision d'un document d'urbanisme, travaux neufs ou réhabilitation.

Le CAUE peut être sollicité, le plus en amont possible, par une simple demande adressée par mail ou courrier. Le conseil dont l'objet est d'apporter une aide à la décision, est gratuit. Il se réalise avec un déplacement sur place, une analyse et des échanges avec les élus. Le CAUE ne fait pas de maîtrise d'œuvre.

Toutefois, si le simple conseil doit être poursuivi par un accompagnement, la démarche en est expliquée au maître d'ouvrage. Elle se traduit alors par un conventionnement et la collectivité adhérente, selon les natures d'accompagnement, apporte une contribution aux frais de fonctionnement du CAUE. **En 2018, ce sont 88 conseils qui ont été donnés.**

LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

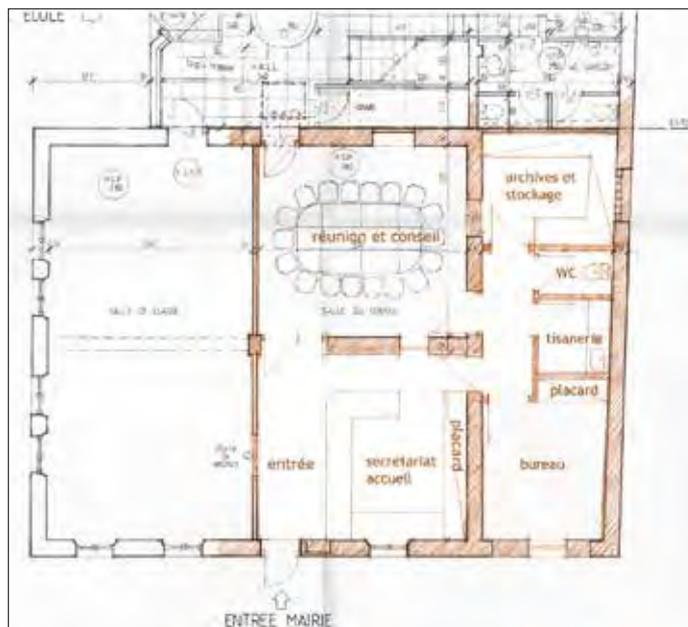
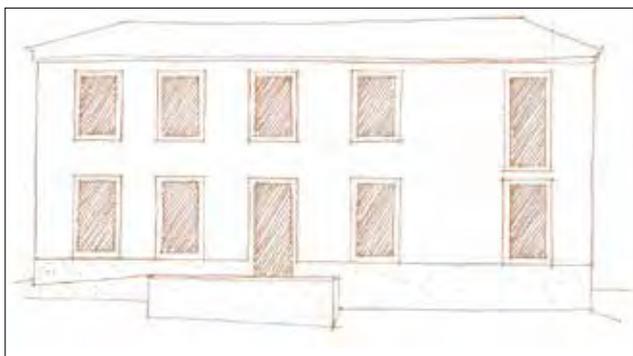
Exemple de la commune de Hoste : rénovation et extension de la mairie

Les locaux de la mairie sont installés dans une ancienne bâtisse, occupée aux 3/4 par l'école primaire. La commune souhaite s'étendre avec un nouveau bureau assurant une meilleure discrétion, et repenser l'organisation générale. Un garage de stockage pourrait être utilisé pour ce projet.



▲ Façade actuelle de la mairie

▼ Nouvelle composition de la façade



▲ La salle du conseil et le bureau d'accueil/secrétariat peuvent conserver leur usage actuel.

Le garage actuel est plus approprié à des espaces petits de services, et au nouveau bureau (pour le maire et pour les RDV qui demandent plus de discrétion).

Il est proposé d'utiliser l'espace arrière pour y installer les archives de l'étage, ainsi que la tisanerie et les toilettes.

LES ESPACES PUBLICS

Exemple de la commune de Peltre : aménagement des abords de la mairie et du monument aux morts

La commune a fait réaliser une extension importante du bâtiment ancien de la mairie, datant de la période de l'Annexion. Il s'agissait à l'origine de l'école.

Les élus souhaitent le conseil du CAUE pour examiner les possibilités de réaménagement des abords directs du bâtiment, notamment l'espace à l'arrière et l'espace autour du monument aux morts.



Le conseil porte sur l'espace vert, le monument aux morts et le parvis avant



◀ Pour l'espace vert : réaliser un espace de représentation bien entretenu avec un mobilier et des matériaux qualitatifs.

Pour l'espace autour du monument aux morts : l'aménagement de cet espace devra être principalement minéral et sobre.

Pour le parvis avant : l'aménagement de cet espace devra être en continuité de matériaux de sol avec l'espace du monument aux morts qui est son prolongement.

LES CENTRES BOURGS

Exemple de la commune de Vaudreching : stratégie de densification urbaine dans le village

Afin de revitaliser les centres bourg et requalifier l'habitat dégradé, le CAUE accompagne les collectivités afin qu'elles disposent d'une part d'un **diagnostic technique** des bâtiments et d'autre part d'**hypothèses de réaménagement ou de requalification**.

Pour l'exemple présenté ici, la commune souhaite mener une réflexion sur deux sites du cœur village : l'ancienne mairie et une école.

Les objectifs sont multiples et touchent tant à la **densification du tissu urbain**, qu'aux **espaces publics** et la **fonctionnalité globale** du secteur.

Pour cette mission, l'objectif du CAUE est en premier lieu d'apporter une **vue d'ensemble** sur le centre de la commune et ainsi proposer au maire une **vision prospective** de son territoire. Les schémas de principes directeurs établis suggèrent une **stratégie de développement en deux temps, à court et à moyen/long termes**.

Ce travail permet ainsi d'aider la commune à hié-



▲ Proposition à moyen / long terme - les grands principes

- Démolition de l'école avec mise en place de logements intermédiaires sur la rue et des maisons individuelles accolées en fond de parcelle.
- Élargissement de la rue du Levant + mise en place d'un espace public central qualitatif + stationnement + aire de jeux

rarchiser les travaux à engager et à **anticiper les décisions** à prendre au niveau du document d'urbanisme (droit de préemption), les éventuelles acquisitions ou ventes foncières. Il s'agit d'un **regard neuf et neutre** sur le fonctionnement global du cœur village et son évolution : circulation,

stationnement, qualité du cadre de vie, parcelles à bâtir, ...

Le CAUE amène également aux élus son expertise dans l'évaluation de **l'intérêt patrimonial** des bâtiments pour l'aider à décider de la démolition, reconversion ou vente.

Le CAUE **rencontre** également les élus afin **d'échanger** sur les principes d'aménagements et trouver ensemble, **les solutions les plus adaptées** aux besoins de la commune.

En complément MATEC réalise une estimation financière par phase.

LE PAYSAGE

Exemple de la commune de Kanfen : création d'un parc paysager



La commune souhaite créer un parc paysager qui interviendra en accompagnement de la nouvelle salle communale et de locaux destinés à accueillir des commerces.

Les conseils du CAUE permettront de préciser les choix en terme d'aménagement, en matière de composition et d'emploi d'espaces, de création de cheminements piétons et de mise en oeuvre de plantations.

Principes de gestion différenciée :

- 1 pelouse en tonte régulière
- 2 prairie en fauche trimestrielle
- 8 prairie en fauche annuelle
- 4 espace traité en naturel

LES CAMPAGNES DE RAVALEMENT DE FAÇADES

À l'initiative de communes ou de groupements de communes, ces campagnes permettent de mettre en place une assistance au service des habitants. L'intérêt de ces interventions est de garantir un résultat global pour des travaux généralement traités au coup par coup, et d'associer une action de sensibilisation architecturale. La qualité d'entretien des maisons d'un village, d'une ville ou d'un territoire constitue la première image de marque et le changement d'image des communes est recherché grâce aux immeubles ravalés.



▲ Avant travaux



▲ Après travaux

Au total, cent quatorze conseils et conformités ont été donnés, répartis ainsi :

- Communauté de Communes Bouzonville Trois Frontières :
 - trente conseils
 - deux avis de conformités / non conformités
- Communauté de Communes de Cattenom et Environs :
 - neuf conseils
 - quatre avis de conformités / non conformités
- Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud :
 - cinq conseils
 - dix avis de conformités / non conformités
- Communauté de Communes Mad et Moselle :
 - sept conseils
 - trois avis de conformités / non conformités
- Communauté de Communes du Sud Messin :
 - treize conseils
 - un avis de conformités / non conformités.
- Communauté d'Agglomération du Val de Fensch :
 - vingt-deux conseils
 - huit avis de conformités / non conformités



LES JURYS DE CONCOURS

COLLECTIVITÉS	OBJET	LAURÉATS
Communauté de communes du Warndt	Construction d'un hôtel de communauté et d'un hôtel d'entreprise à Creutzwald	Ballast Architectes
SIVTC «Echo Jeunesse»	Construction d'un groupe scolaire et périscolaire inter-communal à Vahl-Ebersing	Studiolada
SDIS de la Moselle	Construction de la caserne de Peltre	ABC Studio
THIONVILLE	Démolition et reconstruction du gymnase municipal et de la Salle Jean Burger	Dominique Coulon et Associés
THIONVILLE	Conception et réalisation d'une passerelle sur la Moselle	B+M Architecture Groupement Demathieu Bard et Berthold
OETING	Construction d'une salle intergénérationnelle et associative	Bagard et Luron Architectes
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ	Construction d'une salle intergénérationnelle et associative	Larché et Metzger Architectes
SARREBOURG	Construction d'un nouveau dojo, avenue de Gérôme	IXO Architecture

L'ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Lors d'une mission d'assistance architecturale, un architecte conseiller du CAUE est mis à disposition d'une structure intercommunale ou d'une commune, lors de consultations régulières sur place.

Il rencontre les habitants qui le souhaitent et les conseille pour tous types de projets (construction neuve, réhabilitation, extension, ravalement, etc.).

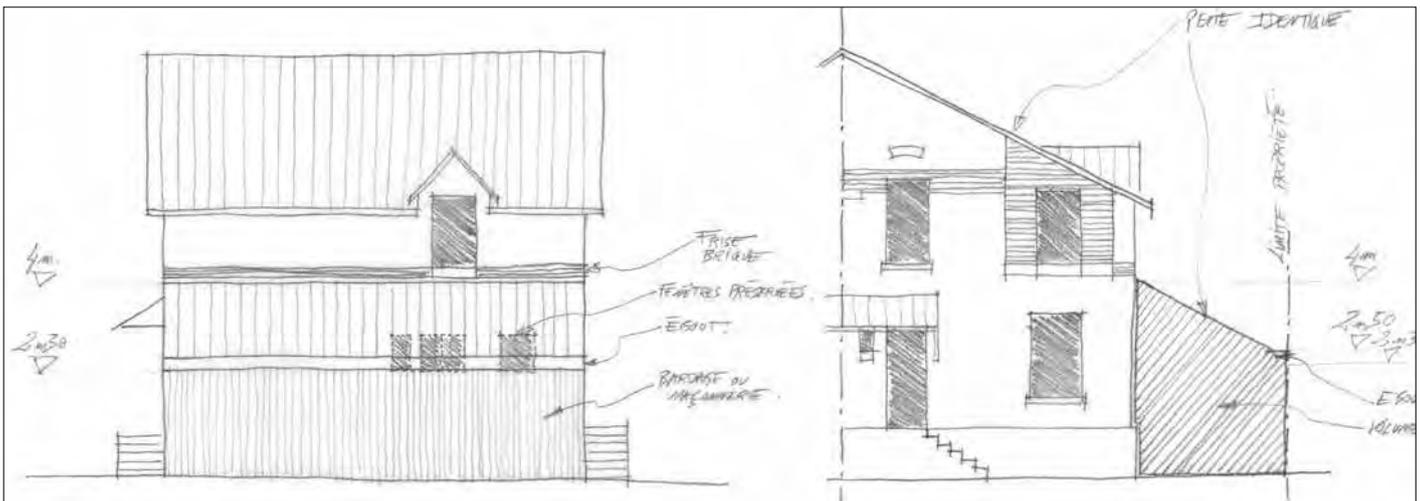
C'est alors, pour ceux qui font leur projet sans architecte, l'occasion de rencontrer un professionnel lors de consultations destinées à les guider et à les conseiller dans leur projet.

Il conseille également les élus dans la mise en place des projets intercommunaux et communaux, assiste le service instructeur de la collectivité dans l'analyse des dossiers liés aux droits des sols (PC, DP, permis d'aménager...) en formulant un avis sur l'aspect architectural et urbain du projet, ainsi que sur son insertion dans le site.

Au total, trois cent quarante conseils et avis sur dossiers de droit des sols ont été donnés, répartis ainsi :

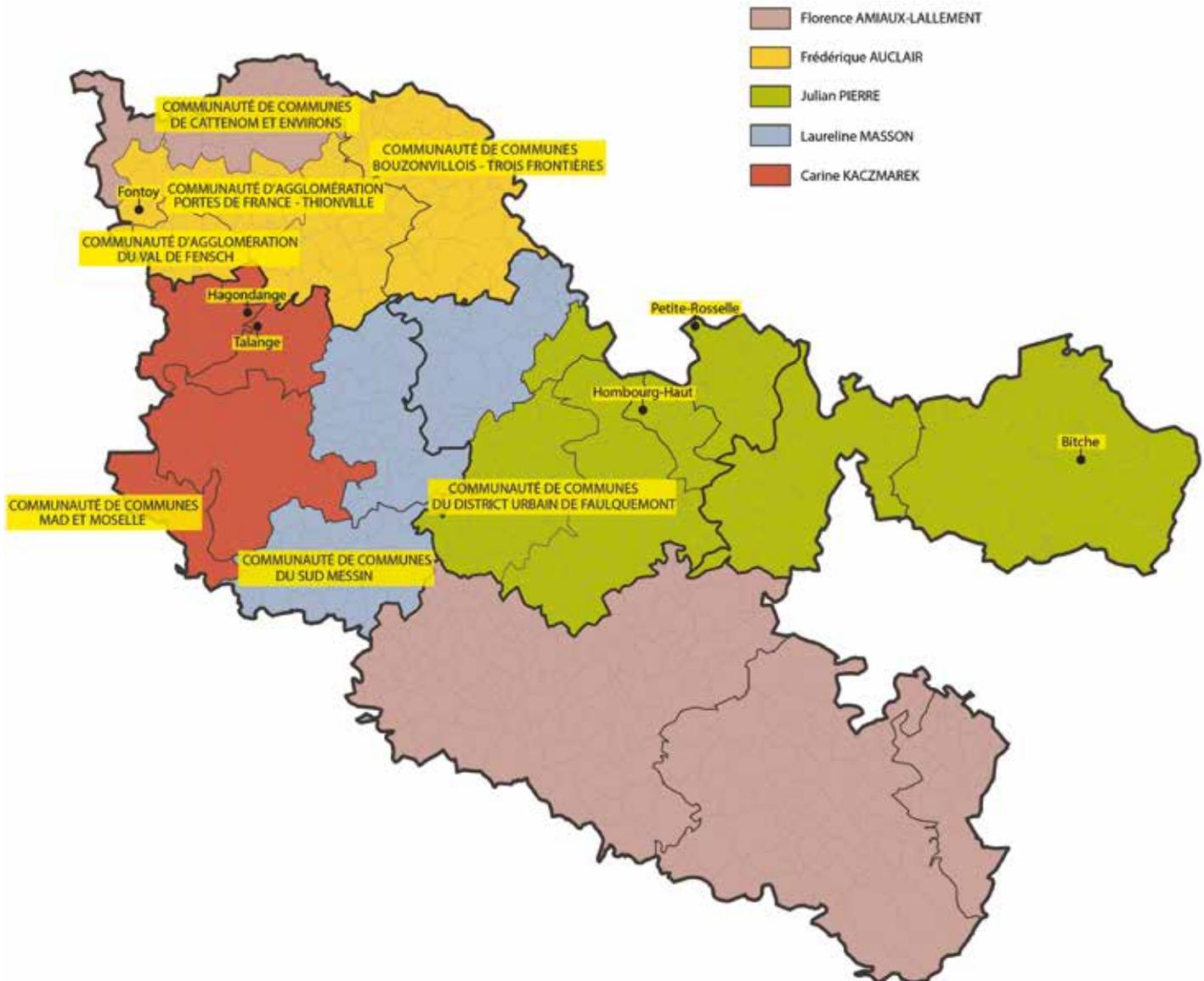
- **Bitche :**
 - trente-cinq conseils aux particuliers
 - un conseil à la commune
 - cent six avis sur dossiers de droit des sols
- **Communauté de communes de Cattenom et Environs :**
 - cinq conseils aux particuliers
 - sept avis sur dossiers de droit des sols
- **Fontoy :**
 - neuf conseils aux particuliers
 - soixante quinze avis sur dossiers de droit des sols
- **Hombourg-Haut :**
 - quarante-cinq conseils aux particuliers
 - deux conseils aux communes
- **Petite-Rosselle :**
 - vingt-trois conseils aux particuliers
- **Talange :**
 - quatre conseils aux particuliers
- **Hagondange :**
 - vingt-huit conseils aux particuliers

▼ Conseil pour la construction d'un carport en bois attenant à la maison



LES PERMANENCES DES ARCHITECTES-CONSEILLERS

Elles se déroulent dans le cadre de conventions spécifiques avec les collectivités



LES CONSEILS AUX PARTICULIERS

Le conseil aux particuliers est l'une des missions de base du CAUE. Il est même une mission originelle et fondatrice. Destiné à tous ceux qui ont des projets de construction neuve, de rénovation ou de modification d'un bâtiment existant, les consultations des architectes conseillers sont gratuites, sur rendez-vous ou par téléphone.

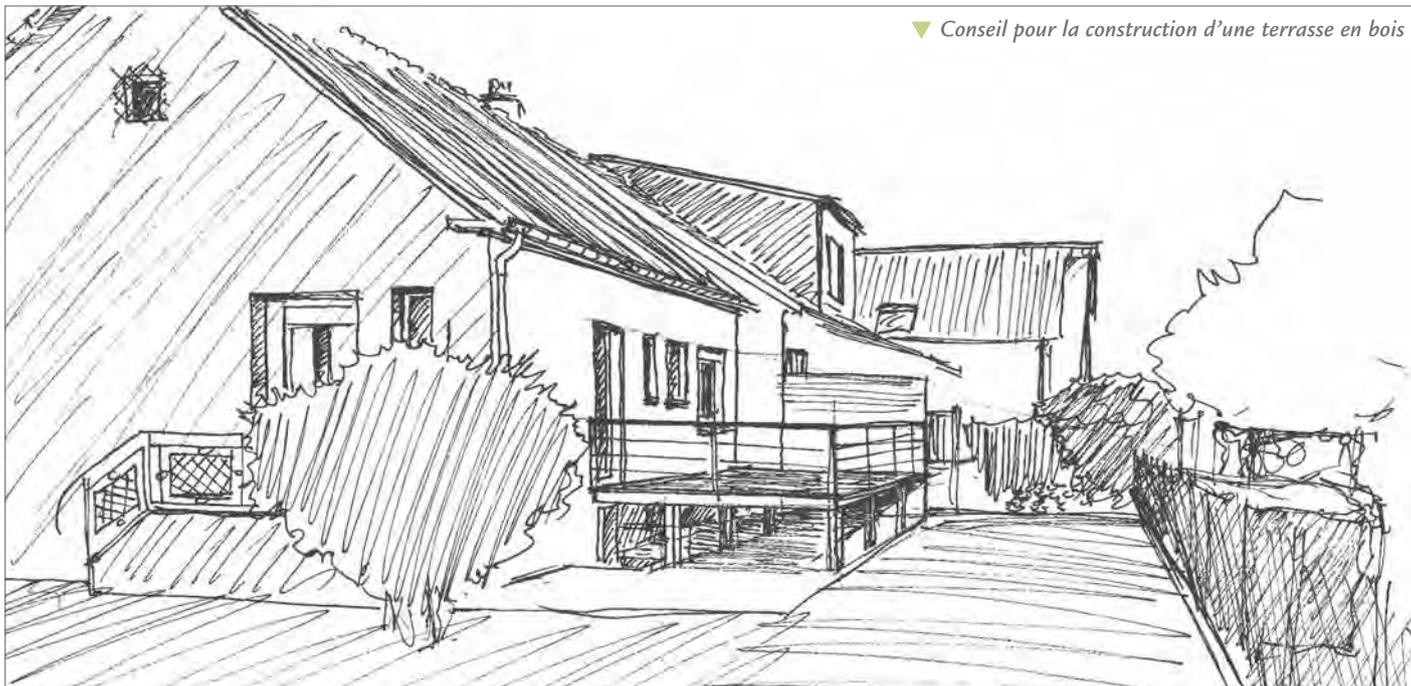
N'ayant ni un rôle de conception, ni une habilitation à délivrer des autorisations de construire, l'architecte conseiller a pour mission d'accompagner le particulier dans sa démarche vers une réflexion cohérente et qualitative de son projet. Consulté de préférence avant la demande de permis de construire, les recommandations de l'architecte conseiller peuvent alors éviter bien des erreurs.

La mission du CAUE se limite au conseil. Elle n'entre dans aucune procédure de contrôle administratif. Le CAUE garantit sa compétence et sa neutralité en s'interdisant d'assurer la conception ou la maîtrise d'œuvre de l'opération.

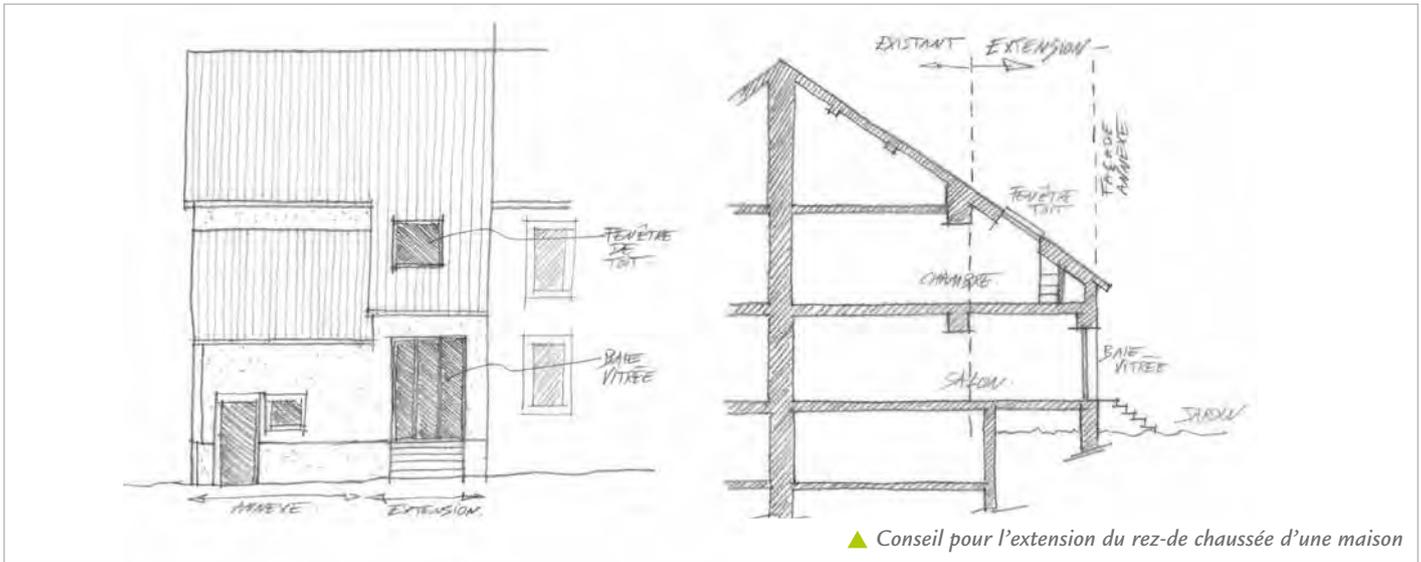
Trois cent un particuliers se sont adressés au CAUE spontanément.

Les demandes portent sur des extensions ou rénovations pour 63 %, sur des constructions neuves pour 21 %, 16 % concernent des renseignements et informations sur des questions administratives, la réglementation, les litiges avec les voisins, les problèmes de mitoyenneté, les habitats insolites, l'isolation, les limites de propriété, etc.

Dix-sept conseils ont été délivrés à des professionnels pour des questions relatives à l'urbanisme réglementaire, aux constructions publiques, ou encore aux ravalements.



▼ Conseil pour la construction d'une terrasse en bois



Dix dossiers ont été traités dans le Cadre d'une Convention entre la Région Lorraine et l'Union Régionale des CAUE, afin de valoriser l'utilisation du bois en bardage et de favoriser l'insertion paysagère des bâtiments agricoles.

En consultant le CAUE le plus tôt possible dans la réflexion, les agriculteurs rencontrent un partenaire pour les conseiller et les aider dans leur démarche de valorisation de projets et de leur fonctionnalité.



Rôle de l'architecte-conseiller :

- Analyse le contexte physique, géographique et paysager, mesure l'impact dans le site du projet de construction envisagé
- Guide l'agriculteur dans ses choix pour mener au mieux son projet
- Affine les propositions en fonction du lieu (choix des vêtements, couleur des toitures, intégration dans le site...)
- Apporte son concours pour le traitement de l'aspect extérieur des constructions et l'aménagement de leurs abords
- Formule des recommandations pour la préservation de qualités paysagères, notamment dans le choix des végétaux.

◀ Conseil pour l'utilisation du bois en bardage

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

Le CAUE accompagne les écoles pour sensibiliser les jeunes à l'architecture et au cadre de vie. Cet accompagnement a plusieurs enjeux : amener l'enfant à devenir un acteur lucide, imaginatif et exigeant de son environnement. Ces enfants seront demain les particuliers qui feront construire, restaurer une maison, et ils seront les décideurs de l'aménagement des espaces publics et de la construction des bâtiments.

Par l'intermédiaire de ses professionnels architectes et paysagistes, le CAUE intervient dans les classes de tous niveaux (du cours primaire aux classes supérieures) souhaitant développer des sujets sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

1. Action récurrente

Ma salle idéale avec l'ONM
Visite guidée de différents lieux destinés à la musique sur Metz, rencontres avec des professionnels du spectacle, production des maquettes, vernissage et présentation orale en présence du chef d'établissement et des parents.



▲ *Images et Territoires*
à Aumetz, Collège Terray

2. Actions ponctuelles

École maternelle La Bergerie à Créhange
«Maisons et constructeurs, jardins et jardiniers»
Approche par les sens du cadre de vie de l'école suite à une formation enseignants donnée par le CAUE pour 2 classes (Moyens Grands).

École primaire à Apach
«Mon cadre de vie utopique»
Les élèves de CE2-CM1 ont été sensibilisés à des thématiques écologiques puis ont réalisé une maquette.

Collèges
Dans le cadre des Enseignements des Pratiques Interdisciplinaires (EPI)
Mise en place d'un groupe de travail avec la DSDEN 57 pour réaliser un support pédagogique permettant de mutualiser les actions réalisées dans



▲ *Exposition «Couples Modernes», à Metz*

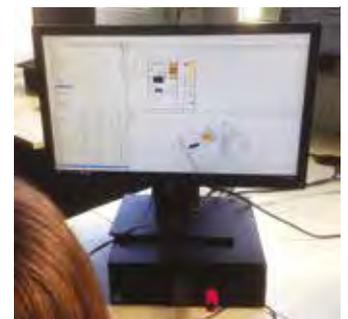
les collèges à l'attention des enseignants.

«Images et Territoires»
Projet en lien avec le site ERSILIA pour une éducation du regard à l'image. Photographies d'espace miniature dans la cour, interprétation, détournement et réappropriation de l'image, réalisation de nano-architectures à partir de ces nano-espaces
Collège Terray à Aumetz, 24 élèves de 4^{ème}.

«Habitat utopique»
L'architecture par le Nombre d'Or et le Rectangle d'Or souvent utilisés dans les arts. Réalisation par groupe d'une sphère, d'une trisphère, d'une pyramide et d'une édinatype (pyramide inversée). Collège Pierre Adt à Forbach, 25 élèves de 4^{ème}, 3^{ème} SEGPA.

«La maison du futur»
Expériences sur les propriétés de l'isolant et les matériaux écologiques. Réalisation sur Sketchup d'une maison du futur et présentation orale.
Collège Eblé à Puttelange-aux-Lacs, 30 élèves de 5^{ème}

▼ *La maison du futur*
à Puttelange, Collège Eblé



«Parcours d'excellence»
Présentation et échanges sur le métier d'architecte, projection de maisons écologiques et découverte



▲ *Mon collègue idéal à Fontoy*

de matériaux biosourcés. Collège Eblé à Puttelange-aux-Lacs, 35 élèves de 3^{ème}

«Mon collègue idéal»

Visite du collège et de ses abords puis réalisation d'une carte des ressentis. Lecture de plans à différentes échelles, travail sur calques puis en volumes, exposition. Collège Marie Curie à Fontoy, 30 élèves 3^{ème} SEGPA.

Vidéo pour les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Actions du CAUE retenues : ateliers sur l'exposition Japan-ness au Centre Pompidou Metz. Projet maquette «Mon cadre de vie idéal».

Diffusion au Rectorat puis au Ministère de l'Éducation. Collège Doisneau à

Sarralbe, (classes de 6^{ème} et 5^{ème}).

Lycée Cormontaigne à Metz

«Des rives et des rêves»

Thème : les ponts
«Naissance d'un pont» réalisation de maquettes de ponts utopiques et présentation orale, gravures de ponts de Metz avec un graveur professionnel. Exposition au lycée
Public : 35 élèves de 2^{nde}.

Centre Pompidou Metz

Exposition *Couples Modernes* Visite DUO entre le CPM et le CAUE - Réalisation et animation de 2 ateliers «À la manière de ... Ray et Charles EAMES» - Présentation du couple Eames et de leur parcours - Travail sur l'écriture architecturale de la Maison Eames (Los Angeles) - Lecture

de plan et production de façades sur un volume «à la manière de...» - Présentation collective. École Château Aumirot et École La Miséricorde à Metz.

Ville de Metz

Exposition «J.F. Blondel, architecte des Lumières à Metz», Service Patrimoine Culturel de Metz.

Public : enfants de 4-5 ans avec leurs parents.

2 ateliers : «Les bonbons de Blondel» découverte du vocabulaire urbain.

3. Formation des enseignants

Formation initiale

Projet Post MEEF

Dans le cadre de leur mémoire de fin d'étude, trois étudiants Post MEEF à l'ESPé de Montigny-lès-Metz ont suivi la classe de CM2 de l'école Château-Aumirot à Metz-Devant-lès-Ponts inscrite au concours «Imagine ton cadre de vie idéal». Ils ont réalisé une production numérique de la maquette créée par les élèves.

Sensibilisation au cadre de vie À l'ESPé de Montigny-lès-Metz, présentation des missions du CAUE, atelier sensitif et distribution de supports pédagogiques pour 59 élèves enseignants.

Formation continue

Maisons rêvées

Inspections de Forbach, de Sarreguemines Est et Ouest, de Hombourg-Haut, de Saint-Avold, de Sarrebourg. 303 enseignants participants.

Stage Patrimoine

Inspection de l'Éducation Nationale de Rombas pour 10 enseignants.



▲ *Atelier architecture de papier à Metz Centre Pompidou*

▼ *Des rives et des rêves à Metz, Lycée Cormontaigne*



CONCOURS «IMAGINE TON CADRE DE VIE IDÉAL»

Ce concours, en partenariat avec la DSDEN 57, s'adresse aux classes de cycle 3 de la Moselle.

Sensibilisés à des thématiques de l'aménagement du territoire (densité, architecture bioclimatique, déplacements doux, gestion eau de pluie, vivre ensemble), les élèves réalisent leur lieu de vie idéal sous la forme d'une maquette en justifiant leurs choix.

Pour l'année scolaire 2017-2018, neuf écoles étaient inscrites représentant 225 élèves.

Le jury, composé de professionnels de l'aménagement du territoire et de la pédagogie, sélectionne 3 classes.

Les lauréats 2018 :

1^{er} Prix : Amanvillers

2^{ème} Prix : Witting

3^{ème} Prix : Kerbach

La remise de Prix, aux Jardins Fruitiers de Laquenexy, a finalisé le concours, et tous les participants ont été récompensés (diplôme et livre)

▼ Remise des prix, aux Jardins Fruitiers de Laquenexy

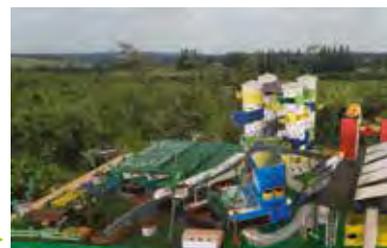
1^{er} Prix, Amanvillers ►



2^{ème} Prix, Witting ►



3^{ème} Prix, Kerbach ►



LES ENFANTS DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine représentent un des temps forts du programme culturel annuel des CAUE. Cette année, le CAUE de la Moselle a initié dans le département, une opération pilote appelée «[Les Enfants du Patrimoine](#)».

Il s'agissait d'intégrer la jeune génération à ces Journées, en lui offrant une occasion pédagogique et ludique de [découvrir le patrimoine dans toute sa diversité](#), en proposant aux élèves des visites gratuites de lieux patrimoniaux ou lieux de culture et d'histoire, encadrées par les architectes du CAUE, sur une demi-journée.

Cette action, qui a mobilisé un certain nombre de réseaux et de partenaires, a connu un réel succès, car ce sont près de **1 500 élèves** qui ont pu ainsi découvrir [quinze sites patrimoniaux du territoire de Thionville](#) (châteaux, musées, moulin, forts, haut-fourneau, citadelle, circuit en ville, médiathèque, ...), par des visites commentées, jeux de pistes, ateliers découverts....

Pour cette première année, cette manifestation a été développée sur le territoire du Nord Mosellan et, [elle sera généralisée](#) l'année prochaine [à l'ensemble de la Moselle](#).



▲ Château des Ducs de Lorraine à [Sierck-le-Bains](#)

▼ Château de la Grange à [Manom](#)



▲ Château de Malbrouck à [Manderen](#)

▼ U4 à [Uckange](#)



▲ Musée de la Tour Aux Puces à [Thionville](#)

▼ Musée de la Mine à [Neufchef](#)



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation du CAUE de la Moselle, équipé du logiciel documentaire Kentika, met à disposition du public un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, urbanisme, et paysage.

Ce fonds documentaire est composé de **trois mille huit cents ouvrages** ainsi que **vingt abonnements**, le tout en consultation sur place. **En 2018, le centre de documentation s'est enrichi de plus de 220 références.**

La demande en documentation en 2018

Le centre de documentation est tout d'abord un outil interne pour les chargés de mission, principaux demandeurs. On compte sur l'année 2018, une quarantaine de demandes extérieures. Ces demandes sont regroupées en catégories : Les partenaires, professionnels, et les adhérents (une vingtaine de demandes) questionnent principalement sur la recherche de documents sur des communes, Fillod, Aillaud, la Reconstruction et les usoirs... à noter les demandes de cinq CAUE.

Enfin les étudiants, enseignants (cinq demandes) interrogent le CAUE sur Jean Prouvé, les écoquartiers ... et les particuliers (cinq demandes) qui porte sur le mur en pierre sèche, l'habitat traditionnel.

Évolution de la ressource documentaire

Accès au portail documentaire du CAUE aux communes adhérentes via le site du CAUE, www.caue57.com, onglet documentation. Les communes pourront bénéficier des services de la documentation : télécharger les conseils

et études réalisés par le CAUE sur leur territoire et visualiser les images sur leur commune.

- Réalisation d'un **dépliant sur le centre de ressources** à destination des enseignants, des documentalistes et des élèves des collèges et lycées de Moselle, ainsi qu'aux bibliothèques et partenaires.

DES OUTILS RÉGIONAUX

RÉALISATIONS EN LORRAINE

Via le site de l'Union Régionale des CAUE www.ur-caue-lorraine.com, en un clic accédez à la présentation sous forme de fiches, de constructions et espaces publics de qualité, réalisés en Lorraine.

ITINÉRAIRES D'ARCHITECTURE

Le site www.itinerairedarchitecture.fr réalisé par l'Union Régionale des CAUE, vous permet de découvrir le patrimoine lorrain du XX^{ème} siècle à nos jours. Vous pouvez créer vos propres itinéraires ou consulter les fiches regroupées par thèmes : édifices industriels, lieux de cultes, équipements, éducation et enseignement, loisirs, habitat collectif, habitat individuel.



57 Moselle
caue
Centre d'Architecture, d'Urbanisme
et d'Environnement

VOUS RECHERCHÉZ ...
UN OUVRAGE, UN RENSEIGNEMENT ?

UN CENTRE DE DOCUMENTATION
à votre disposition

ARCHITECTURE
URBANISME
PAYSAGE
ENVIRONNEMENT

Contact : Patricia Garbe

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

LES USOIRS EN MOSELLE

Spécificité des villages lorrains, l'usoir est la portion de terrain qui s'étend entre la voirie et les façades des maisons. Il appartient au domaine public, cependant les riverains qui en ont l'usage, tendent encore parfois à se l'approprier, alors qu'il participe à notre cadre de vie collectif.

Cette publication, éditée par le CAUE, informe sur les aspects historiques et juridiques, les recommandations générales pour l'aménagement des usoirs et sur les actions d'accompagnement complémentaires qui peuvent être menées.



LETTRÉ D'INFORMATIONS

2018 a vu la parution du premier numéro de la lettre d'informations du CAUE de la Moselle. Témoin de son renouvellement, cette publication trimestrielle, informe de l'actualité du CAUE, de ses missions et des nouveautés à consulter au centre de documentation. Il sera également présenté dans chaque numéro le résumé d'un conseil réalisé pour une commune. Cette lettre diffusée à toutes les communes de Moselle et aux adhérents du CAUE, est également téléchargeable sur le site internet : caue57.com



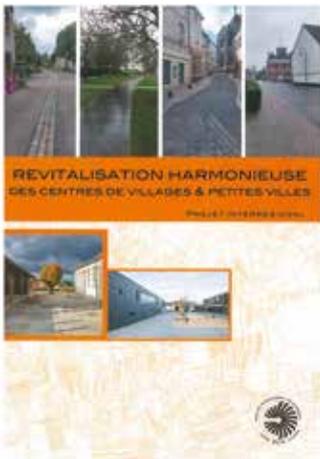
LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Réalisation d'un dépliant à destination des particuliers, afin de les informer ou de leur rappeler que les architectes-conseillers du CAUE sont à leur disposition gratuite pour tout projet de construction, rénovation, aménagement ou extension. Diffusé également dans toutes les communes et intercommunalités de Moselle, ce dépliant est également téléchargeable sur le site internet du CAUE : www.caue57.com

Avec l'association internationale RED (Ruralité Environnement Développement)

Projet Omega-H

Le thème est la revitalisation harmonieuse des centres des petites villes et villages, avec une recherche sur les bonnes pratiques de revitalisation et la rédaction de recommandations. En 2018, une publication et un colloque ont clôturé ce projet.



Avec le GEIE Terroir Moselle

Le CAUE de la Moselle est partenaire du GEIE Terroir Moselle dans le cadre de la mise en place d'une offre œnotouristique transfrontalière permettant de lier les thématiques de

l'architecture, du patrimoine, du paysage et des vins le long de la vallée de la Moselle. Au regard de ses compétences sur la connaissance des paysages et du patrimoine, le CAUE contribue, dans ce cadre, à la définition d'un itinéraire culturel.



Avec la DREAL

Participation au comité de pilotage stratégique «Bien rénover mon logement en Lorraine».

Avec la Préfecture de la Moselle

Participation à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites qui est chargée de veiller sur les sites de



caractère et d'intervenir si ceux-ci sont menacés, de prendre l'initiative des inscriptions ou des classements de sites qu'elle juge utiles, d'émettre un avis sur les questions dont elle est saisie, notamment en application du code de l'urbanisme. Le CAUE a assisté à trois réunions de la commission : formation spécialisée «des carrières : sites et Paysages, collègue non éolien», et de la commission formation spécialisée «de la publicité».

Avec l'ADIL

POPAC «Moselle Copropriétés» : depuis 2015, le CAUE contribue auprès de l'ADIL57 à la mise en place du dispositif POPAC et

participe aux Comités Techniques d'Accompagnement.

Avec l'ONL

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, visite de la Maison de l'Orchestre à Metz. Visite à 2 voix : architecture et musique.



Avec la FNCAUE

Groupe projet «Relations Département CAUE» : participation aux réunions.

Retrouvez l'actualité et toute l'information
dans les domaines de l'architecture,
de l'urbanisme et de l'environnement
sur notre site internet :

<http://www.caue57.com>



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de la Moselle
17 Quai Wiltzer - 57000 METZ
Imprimerie : A2DV
Mars 2019

Sauf mention contraire le crédit photographique est : CAUE
de Moselle. Imprimé sur papier recyclé écologique Oxygen.

ACCUEIL DU PUBLIC
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00